

Jura

Vent violent : le département placé en alerte jaune



Au mois d'octobre, le passage de la tempête Kirk avait fait quelques dégâts dans la région de Lons-le-Saunier. Photo d'illustration Philippe Trias

Dimanche 24 novembre, Météo France a prolongé la vigilance jaune sur le département, pour un risque de vent fort, jusqu'à ce lundi 25 novembre à 22 heures.

Dans un communiqué ce dimanche, la préfecture du Jura indique que le vent va progressivement se renforcer dans la journée de dimanche pour dépasser localement les 70 km/h, également dans la nuit de dimanche à lundi.

C'est en plaine de Bresse que les rafales seront les plus fortes avec des pointes de 90 à 100 km/h, voire très localement à plus de 100 km/h. À d'autres endroits du Jura, le vent pourrait atteindre 80 à 90 km/h.

La préfecture indique que le vent restera fort ce lundi matin, pour faiblir dans l'après-midi et cesser complètement dans la soirée de lundi.

Elle appelle à la plus grande prudence lors de la pratique d'activités sensibles au risque météorologique.

Déjà ce jeudi 21 novembre, plus de 3 000 foyers avaient été privés d'électricité dans le haut Jura. En cause, les intempéries et notamment des vents violents.

Mâcon • Une femme chute du 3^e étage de son immeuble

Ce dimanche 24 novembre vers 7 heures, une femme âgée de 64 ans a chuté du troisième étage de son immeuble, rue Albert-Camus à Mâcon. À l'arrivée des secours, la victime, polytraumatisée, était consciente.

Elle a été médicalisée sur place par une équipe du Smur (structure mobile d'urgence et de réanimation) avant d'être transportée dans un état grave au centre hospitalier de Mâcon.

On ignore à ce stade les causes de cette chute. Mais il n'y a pas de suspicion de tentative d'acte criminel car les services de police n'en ont pas été informés.



Photo d'illustration
Ketty Beyondas

AVIS

Enquêtes publiques

COMMUNE DE RECULFOZ

Avis d'enquête publique

Déclassement du domaine public d'une partie de la rue Pasteur de RECULFOZ

Par arrêté du 4 novembre 2024, le Maire de Reculfoz a ordonné l'ouverture de l'enquête publique pour le déclassement du domaine public d'une partie de la Rue Pasteur.

M. Jacques HUGON, domicilié au 6 rue des Tilleuls, 39300 LE MOUTOUX, a été désigné par le tribunal administratif comme commissaire-enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie **du 22 novembre au 6 décembre 2024** aux horaires d'ouverture du secrétariat au public, les mardis, jeudis et vendredis de 8h à 12h, où le dossier sera consultable en format papier et sur un poste informatique. Il sera également consultable sur le site internet suivant : <https://cclmhd.fr/les-communes/reculfoz>.

Le commissaire-enquêteur recevra en mairie de RECULFOZ les :

- Vendredi 22 novembre 2024 de 10h à 12h
- Vendredi 6 décembre 2024 de 15h à 17h.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le déclassement du domaine public d'une partie de la Rue Pasteur pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles pourront également être adressées par écrit au commissaire-enquêteur à l'adresse suivante : 7 route des Combes Derniers, 25240 Reculfoz, ou communiquées par voie électronique à l'adresse suivante mairie.reculfoz@orange.fr. Au terme de l'enquête publique et selon les résultats de l'enquête, le déclassement du domaine public d'une partie de la Rue Pasteur pourra faire l'objet d'une approbation par délibération du conseil municipal.

Les informations relatives à l'enquête pourront être obtenues auprès de la commune de RECULFOZ.

À l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur à la mairie de RECULFOZ et sur le site internet suivant :

<https://cclmhd.fr/les-communes/reculfoz> pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Fait à Reculfoz,
Le Maire,
Jean-Yves BOUVERET

434253800

COMMUNE DE RECULFOZ

Avis d'enquête publique

Plan local d'urbanisme de RECULFOZ

Par arrêté du 4 novembre 2024, le Maire de Reculfoz a ordonné l'ouverture de l'enquête publique pour l'élaboration du plan local d'urbanisme (PLU).

M. Jacques HUGON, domicilié au 6 rue des Tilleuls, 39300 LE MOUTOUX, a été désigné par le tribunal administratif comme commissaire-enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie **du 22 novembre au 23 décembre 2024** aux horaires d'ouverture du secrétariat au public, les mardis, jeudis et vendredis de 8h à 12h, où le dossier sera consultable en format papier et sur un poste informatique. Il sera également consultable sur le site internet suivant :

<https://cclmhd.fr/les-communes/reculfoz>.

Le commissaire-enquêteur recevra en mairie de RECULFOZ les :

- Vendredi 22 novembre 2024 de 10h à 12h
- Vendredi 6 décembre 2024 de 15h à 17h
- Lundi 23 décembre 2024 de 15h à 17h.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le PLU pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles pourront également être adressées par écrit au commissaire-enquêteur à l'adresse suivante : 7 route des Combes Derniers, 25240 Reculfoz, ou communiquées par voie électronique à l'adresse suivante mairie.reculfoz@orange.fr.

Au terme de l'enquête publique et selon les résultats de l'enquête, le PLU pourra faire l'objet d'une approbation par délibération du conseil municipal. L'évaluation environnementale dont a fait l'objet le plan local d'urbanisme, ainsi que l'avis émis sur le projet par l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement sont joints au dossier d'enquête publique mis à disposition du public en mairie.

Les informations relatives à l'enquête pourront être obtenues auprès de la commune de RECULFOZ.

À l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur à la mairie de RECULFOZ et sur le site internet suivant :

<https://cclmhd.fr/les-communes/reculfoz> pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Fait à Reculfoz,
Le Maire,
Jean-Yves BOUVERET

434254900

VIES DES SOCIÉTÉS

Projets de fusion



CROWE-AVVENS

Département Juridique

14 Quai du Commerce

69009 Lyon

JBT 2M

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000,00 €

Siège social : ZA En Grain - 39360 CHASSAL-MOLINGES

807 647 680 R.C.S. LONS-LE-SAUNIER

Aux termes d'une déclaration en date du 20 novembre 2024, la société GROUPE JBT, Société par Actions Simplifiée au capital de 1 425 970,00 €, ayant siège social à Molinges - 39360 CHASSAL-MOLINGES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LONS-LE-SAUNIER sous le numéro unique d'identification 480 994 151, a, en sa qualité d'associée unique de la société JBT 2M, décidé la dissolution anticipée, sans liquidation, de ladite société JBT 2M. Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code Civil, les créanciers de la société JBT 2M, pourront faire opposition auprès du Tribunal de Commerce de LONS-LE-SAUNIER dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis au BODACC.

436552200



Marchés publics

Agir en Proximité
avec les acheteurs
Publics et Privés

Publication des procédures
Plateforme de dématérialisation



UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ
Une équipe efficace et réactive



Pour la publication de votre annonce

DÉPARTEMENTS 01-39-42-43-69
lpral@ebra.fr

DÉPARTEMENTS 21-71
legale@ebra.fr



Pour tout conseil et optimisation des coûts

0809 101 811 (coût d'un appel local)

Laetitia CAPOCCITI : 06.50.65.21.97

LE BIEN PUBLIC

LE JOURNAL
de l'Union de Lons

LE PROGRES

